



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 19.05.2015 à Jambes

Présents : B. Brasseur, K.D. Convents, J.L. Dessart, M. Dony, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, S. Moonen D. Timmermans, T. Pierloot, A. Praillet.

Excusés : Y. Borrey, A. Luisi, M.C. Wauthy.

1. Le mot du Président

Je commencerais en félicitant Klaus Convents qui a été réélu en tant que chef arbitre à la LFH. Je formule le vœu, qu'avec l'aide de son équipe, il continue à travailler au développement qualitatif et quantitatif de l'arbitrage francophone. Comme dans toutes les autres fédérations sportives, le défi est de taille car les vocations sont trop peu nombreuses pour couvrir les besoins.

Bien que cela fait un certain temps que la LFH est confrontée à d'importants choix stratégiques et financiers, nous nous trouvons à une période charnière pour les activités relevant de la compétence de l'URBH, en ce compris le futur de nos équipes nationales. Si la volonté de tout un chacun est de voir évoluer ces équipes, force est de constater que nos moyens actuels sont limités et qu'il est indispensable de définir des moyens de financements durables qui ne mettent pas en péril notre ligue. Rappelons-nous qu'il n'est pas si loin le temps où nos prédécesseurs ont dû œuvrer d'arrache-pied pendant de nombreuses années pour assurer la pérennité de la LFH.

Cela étant, avec l'aide de notre nouveau directeur technique national, et en collaboration avec nos collègues de la VHV, nous pouvons vous garantir que nous chercherons à donner à notre magnifique sport la place qui lui revient. Nous y travaillons dans le respect de tous.

Bravo aux équipes de jeunes de la Renaissance de Montegnée, du HC Eynatten et du HC Visé BM pour leur titre de champions francophones.

Enfin, je voudrais demander quelques instants de silence en mémoire de Jean-Marie Valkeners et de Thomas Evers qui ont contribué tous les deux au développement de notre sport et qui nous ont quittés bien trop tôt.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 21.04.2015

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 21.04.2015 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 30.04.2015 a été envoyée avec la convocation.
P. Garcia communique que la subvention de fonctionnement de l'ADEPS pour l'année 2015 a été revue à la baisse. Différentes mesures d'économie sont prévues à différentes échelles.
J.F. Hannosset entre en séance.
- ❖ Frais affiliations et tarification des amendes pour la saison 2015/2016
 - Adaptation des frais d'affiliation ; l'affiliation « mini-handball » sera dorénavant facturée 5 €/ membre.
Il sera demandé au niveau URBH de pouvoir également infliger une amende de 50 € pour absence d'un arbitre à un recyclage ou à un test (article 361 B).
Il est demandé au chef arbitre de veiller/rappeler que cette information soit transmise au secrétariat LFH pour application de l'amende.
 - Une amende de 100 € sera infligée en cas de non-respect de l'article 531 G.c. (colle)
 - A l'article 615.A.3., ajouter une amende de 500 € pour un forfait déclaré pour une rencontre de test-match (le règlement devra être également modifié).

4. Secrétariat

- ❖ Conformément à l'article 112 I L.F.H., le CA ratifie avec plaisir la reprise d'activité du HC Mouscron
- ❖ Les travaux de développement de la feuille électronique poursuivent leur chemin. Des tests seront effectués durant des rencontres de fin de saison et il apparait maintenant qu'il ne sera plus obligatoire d'utiliser un Ipad.

5. Modification des règlements LFH pour la saison 205/2016

- ❖ Les propositions de modification des règlements sont acceptées.

6. Affaires techniques

❖ *Centre de formation fédéral*

Toujours pas de confirmation pour les 18 places pour la saison prochaine.

Une réunion de parents a été organisée le 29 avril. Les inscriptions sont attendues pour le 23 mai.

❖ *Sélection LFH*

Tournoi le we de la Pentecôte à Marcq-En-Baroeul (Région de Roubaix). Tournoi de haut niveau. Malheureusement, nous avons les finales nationales jeunes et il est probable que quelques joueurs importants de l'équipe y soient absents.

❖ *Sélections provinciales*

Tournoi IRT du 01/05/2015 à Louvain-La-Neuve

Merci et bravo aux membres du CPB pour l'organisation

Sélections garçons : Liège : 3 victoires et une défaite - BH : 1 victoire et 3 défaites

Sélection filles : 2 victoires et 1 nul.

Des entraînements de détection sont organisés pour le moment.

❖ *Formation MSI (moniteur sportif initiateur)*

Première séance organisée ce samedi 09/05/2015. Présentation de qualité par le coordinateur technique.

9 présents sur 43. Une quinzaine d'excusés. Pour les autres, possibilité d'un problème d'adresses mail ?

Les documents seront envoyés à tous pour présentation de la formation et demande des choix : soit 5 dimanches de septembre à décembre 2015, soit une semaine début juillet 2016).

❖ *Finales LFH jeunes*

Bravo aux organisateurs du HC Herstal-Trooz pour la parfaite organisation de l'après-midi.

Bon arbitrage dans l'ensemble.

3 administrateurs étaient présents, T. Pierloot étant excusé.

- ❖ Jonathan Vandenberg sera invité à participer à la prochaine réunion du C.A. pour y présenter le projet de jeu (minihand-poussins-préminimes) réalisé par la commission technique.

7. U.R.B.H.

❖ *Equipe nationale*

Félicitations aux organisateurs, au staff et aux joueurs pour les bons résultats contre Chypre.

Rendez-vous en juin pour les matchs contre la Grèce, notamment le 10 à Hasselt.

❖ *Comité de pilotage stratégique*

- Réunion du 01 mai avec les présidents de clubs. 5 clubs sur 12 représentés seulement dont U. Beynoise et HC Visé.

Thèmes abordés : manager de club - compétition 2016-2017 - aspects fiscaux - collaboration entre l'équipe nationale et les clubs.

- Réunion des entraîneurs du 02 mai à Herstal. 6 clubs représentés mais aucun de la LFH.

Thèmes abordés : Stage Quintallet de juin - compétitions futures - relations équipe nationale et clubs - Fiscalité - projet équipe nationale.

❖ **CEP**

Réunion ce 12/05/2015

Membres effectifs VHV : Bart Danhieux, Freddy Lievens et Filip Soetaert, qui est le nouveau président de l'URBH. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Wim Vos, le nouveau président de la VHV, est suppléant.

- **Plan de développement du handball belge**

Le C.A. de la L.F.H. marque son accord par rapport aux principes du plan de développement de G. Petitgirard à condition de ne pas devoir intervenir financièrement.

Le document de celui-ci (qui était joint à la convocation) a été accepté par la VHV. Ses représentants ont été séduits par le fait qu'une partie des bénéficiaires engrangés soit attribués au sport pour tous.

Il semble évident qu'on ne peut qu'être d'accord avec ce projet pour autant que les risques financiers soient couverts.

Il est ressorti des discussions que si tous les clubs, quel que soit leur niveau, sont impliqués dans les efforts à fournir, il est essentiel qu'ils soient également concernés par le « retour », ce qui engendre, par exemple, la mise sur pied d'une équipe nationale féminine, même celle-ci n'apparaît pas être prioritaire au vu du niveau actuel.

Cela étant, il est clair qu'il est essentiel de fixer un cadre de référence pour mener à bien les nombreux projets actuellement en cours. Même si le CA de l'URBH restera le seul décideur final, ce cadre permettra à tous de prendre connaissance des prérogatives des uns et des autres et notamment de la direction technique nationale.

Il est décidé que les présidents de l'URBH, de la VHV et de la LFH se réuniront pour préparer cet organigramme. Ils proposeront à Guy Petitgirard, le directeur technique, de se joindre à eux pour ce travail. Wim Vos est chargé de coordonner les agendas.

Certains principes semblent devoir régir la constitution de cet organigramme : comité de direction (combien et qui ?) - principes hiérarchiques - impossibilité d'être évaluateur et évalué - pas de « doublons » (cumul de fonction) - prérogatives et obligations clairement définies - devoir d'information - délégation financière éventuelle - répartition financière entre les différents projets.

- **Manager URBH**

La LFH ayant clairement dit qu'il ne lui était pas possible de contribuer financièrement à l'engagement d'un manager URBH, la VHV propose l'engagement d'une personne qui serait rémunérée à la commission avec la particularité que cette commission pourrait être plus importante au début de manière à permettre à ce manager de se lancer dans l'activité. Wim Vos a pris contact avec une personne connaissant bien le monde du handball et qui pourrait répondre au profil souhaité.

- **Extension du CEP**

Le CA de la VHV a proposé l'extension du CEP à 8 membres effectifs. Ce quatrième membre de chaque ligue ne devrait pas obligatoirement être membre du CA, contrairement aux autres, et la fonction de président URBH pourrait lui être proposée. L'objectif de cette proposition étant de pouvoir impliquer directement une personne disposant d'un « carnet d'adresses » qui pourrait aider au développement du handball belge par l'apport de recettes supplémentaires (partenariat).

- **Licence pour les clubs**

L'octroi d'une licence pour les clubs voulant évoluer dans la division BENE-League et la D1 Belge est évoquée. Le thème a déjà été abordé lors des réunions du comité de

pilotage stratégique. Bart DANHIEUX est chargé de faire une proposition qu'il transmettra aux membres du CEP pour être débattue lors de la réunion du 23/06/2015.

- **Equipes nationales**

Avec le projet de développement de Guy Petitgirard, l'URBH reprend la gestion globale du haut niveau. Si les moyens financiers générés par les équipes nationales (sponsoring et recettes des matchs) financent les activités de l'ensemble des équipes (et également le sport pour tous), il est évident que la collaboration entre les ligues devra être étendue. Toutes deux devront s'investir dans la gestion administrative mais également matérielle des différents événements.

- **BENE League**

Les clubs ont fait part de leur mécontentement concernant le volet communication-marketing-vente.

Le C.E.P. a marqué son accord pour que des négociations soient entamées avec une société externe et au cas où ce partenaire potentiel ne serait pas intéressé, il est prêt à intervenir au même titre que les clubs.(suivant la clé de répartition déjà utilisée).

8. Suivi des dossiers

- ❖ ***Proposition de contrat de HWBB***

Vu le refus de la VHV, il n'est pas possible pour la LFH de souscrire seule à ce contrat.

La LFH remercie Bernard Lenders pour sa collaboration durant la présente saison. Le S.G. lui répondra en ce sens.

- ❖ Jérôme Dohet a terminé son stage et transmettra prochainement un exemplaire de son travail de fin d'études.

9. Arbitrage

- ❖ ***Election chef arbitres***

Merci à Thierry Pierloot pour l'organisation des élections le 03/05.2015.

Klaus Convents élu à 28 voix contre 5. Le président lui souhaite un bon travail à la CCAF.

- ❖ ***Motivation de certains***

Le président ne peut que regretter :

- le fait que les paires LFH soient arrivées en retard lors de la journée du 01/05/2015 à LLN. L'exposé de début de journée par Félix Rätz était planifié et les excuses avancées étaient inacceptables ;

- l'absence de nos 6 paires « jeunes » lors de ce recyclage du 17/05/2015.

Ces deux faits doivent nous amener à réfléchir plus encore au niveau de motivation de nos arbitres prometteurs avant d'investir du temps et de l'argent à leur bénéfice. Il ne doute pas que la CCAF examinera ces deux situations.

10. Commission Dames

- ❖ ***Tournoi du 09 mai à Mt s/Marchienne (F16)***

Quatre clubs ont répondu favorablement à l'invitation du club : U. Beynoise - WASH - Estu Tournai - Tubize). Ce résultat est encourageant pour l'avenir.

Cette journée du 09/05/2015 s'est bien déroulée et des photos ont été publiées sur la page Facebook du club de Mont-Sur-Marchienne.

L'expérience doit être reconduite. A la commission Dames de jouer.

11. Propagande

- ❖ Le Handball Club Quaregnon a rempli les premières formalités administratives pour intégrer la L.F.H. avec le statut de « club stagiaire ».
- ❖ P. Garcia et J. Vandenberg ont assisté le 18.05 à une réunion d'évaluation des projets de création de clubs en province du Luxembourg et de Namur avec M. Godinne, directrice ADEPS des centres du conseil du sport, S. Caelen, inspecteur pour la province de Namur et C. Prignon, inspecteur pour la province du Luxembourg.

Les représentants de la L.F.H. se sont entendus dire avec plaisir que leur fédération était une fédération « modèle » aux yeux des représentants de l'ADEPS et qu'elle brillait par son professionnalisme. Le projet de collaboration qui avait été signé pour 3 ans a été reconduit pour 2 ans.

Il a été convenu que les clubs en formation devaient, au terme de la période réglementaire de 3 ans, changer de statut et de devenir « club stagiaire » (pendant 2 ans). Il s'agira pour la L.F.H. d'organiser des formations d'arbitres, d'animateurs et d'officiels de table.

12. Divers

- ❖ Suite au courrier de la JS Herstal, la C.A. décide d'accorder une dérogation pour que les jeunes filles nées en 2001 puissent disputer le championnat de D1 LFH Dames 2015/2016.

Prochaine réunion le 16.06.2015.